

Formulaire de demande de raccordement individuel au réseau public de distribution géré par Gaz de Barr pour une nouvelle installation de consommation d'électricité de puissance inférieure ou égale à 36 kVA

Résumé

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement. Il présente les différentes fiches à remplir dans le cadre d'une demande de raccordement d'une installation de consommation basse tension (BT) inférieure ou égale à 36 kVA sur le réseau public de distribution géré par le distributeur Gaz de Barr.

Le dossier de demande de raccordement permet au distributeur Gaz de Barr d'effectuer l'étude de raccordement de l'installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Date d'entrée à Gaz de Barr :

N° d'affaire :

Formulaire de demande de raccordement individuel au réseau public de distribution géré par Gaz de Barr pour une nouvelle installation de consommation d'électricité de puissance inférieure ou égale à 36 kVA

(particulier, professionnel ou collectivité)

Pour nous permettre d'établir une proposition technique et financière pour votre raccordement électrique, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire (pages 1 à 5) dûment complété (éventuellement avec l'aide de votre installateur électricien), **accompagné obligatoirement** :

- du plan permettant la localisation de votre parcelle** (par exemple plan cadastral disponible sur www.cadastre.gouv.fr ou fourni lors de votre demande d'autorisation d'urbanisme)
- du plan de masse concernant votre projet** (au format DWG si plan informatique)
- du document indiquant la hauteur du projet** (ex : plan des façades et des toitures, photomontage, ...)
- de la copie de l'autorisation d'urbanisme accordée** (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...) si votre projet y est soumis.

à l'adresse suivante :

GAZ DE BARR S.à r.l.
Service Electrique
BP 20037
67141 BARR Cedex
E-mail : grd@gaz-de-barr.fr

Tél : 03 88 58 56 70 - Télécopie : 03 88 08 51 13

ADRESSE DU PROJET :

Nom du projet : Lotissement / ZI/ ZA :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

N° Tranche : N° Lot :

DEMANDEUR (BÉNÉFICIAIRE) DU RACCORDEMENT (identification du propriétaire) :

Particulier

Professionnel

Collectivité

Nom ou raison sociale : Prénom :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

Tél privé : Tél. Mobile :

Tél prof. : Télécopie :

E- mail (fortement recommandé) :

Veillez renseigner les coordonnées de facturation (si différentes de celles mentionnées ci-dessus) :

Nom ou raison sociale : Prénom :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

MAÎTRE D'ŒUVRE :

Architectes

Bureau d'études

Constructeurs

Nom ou raison sociale : Interlocuteur :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

Tél fixe : Mobile : Télécopie :

E-mail :

INSTALLATEUR ÉLECTRICIEN OU ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ CHARGÉ(E) DES TRAVAUX ÉLECTRIQUES :

Raison sociale : Interlocuteur :

Tél fixe : Mobile : Télécopie :

E-mail :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

Si vous ne prévoyez pas de recourir à un électricien, veuillez cocher la case suivante :

DESTINATION DU RACCORDEMENT :

Raccordement individuel :

Domestique individuel

Bi-familiale

Nbre d'étages RDC+ :

Professionnel, Entreprise ou Collectivité publique :

Activité :

Type de toiture :

toit charpenté

toit plat

Avec production électrique en autoconsommation et non revendue → veuillez compléter et renvoyer obligatoirement la fiche de collecte producteur « *Demande de raccordement producteur inf ou égal à 3 kVA en autoconsommation.pdf* » disponible sur le site <http://www.gaz-de-barr.com/>.

Avec production électrique revendue en totalité ou en surplus → veuillez compléter et renvoyer obligatoirement la fiche de collecte producteur « *Demande de raccordement producteur photovoltaïque BT inf ou égal à 250 kVA.pdf* » disponible sur le site <http://www.gaz-de-barr.com/>.

Raccordement collectif lotissement tertiaire ou Z.A. neuf → veuillez utiliser obligatoirement la demande de raccordement pour un ensemble groupé (création de plusieurs points de livraison) « *Demande de réalisation ou modification raccordement consommateur groupé.pdf* » disponible sur le site <http://www.gaz-de-barr.com/>.

POINTS DE LIVRAISON A CRÉER :

Maximum 2 points de livraison hors commun*

Palier	Nombre (max. 3 points)	Puissance par point de livraison	Puissance totale	Utilisation**
Raccordement Basse Tension monophasé de puissance =< à 12 kVA				
Inférieure à 3 kVA (<i>Utilisation Longue professionnel uniquement</i>). <i>Ce palier réservé aux professionnels, correspond à une consommation forfaitaire sans comptage d'une puissance limitée à 2,3 kVA</i>		kVA	kVA	
Inférieure ou égale à 9 kVA (immeuble collectif uniquement)		kVA	kVA	
Inférieure ou égale à 12 kVA		kVA	kVA	
Raccordement Basse Tension triphasé de puissance =< à 36 kVA				
Inférieure ou égale à 18 kVA		kVA	kVA	
Inférieure ou égale à 36 kVA		kVA	kVA	

* Si le nombre de points de livraison à créer est supérieur à 2 (hors commun), veuillez utiliser la demande de raccordement pour un ensemble groupé (collectifs) disponible sur le site <http://www.gaz-de-barr.com/>.

** Préciser : logement, local professionnel, commun, autre ...

Producteur autonome d'électricité : → Veuillez utiliser la fiche de collecte producteur disponible sur le site <http://www.gaz-de-barr.com/>.

EQUIPEMENT :

POMPE À CHALEUR OU CLIMATISATION
(compléter le cadre et joindre une fiche technique)

Raccordement actuel de votre installation : Monophasé Triphasé

Marque : Type :

Intensité au démarrage absorbée par le moteur entraînant le compresseur : A (ampères)

Puissance électrique absorbée : kW
monophasé Triphasé

Limiteur de puissance au démarrage :
oui non

Date prévisionnelle de mise en service :

Attention : l'étude technique ne pourra être réalisée que si toutes ces informations sont renseignées

DEMANDE D'ETUDE ET CERTIFICATION DES DONNEES

Je demande une étude de raccordement au réseau Public de Distribution

Oui Non

Je dispose des éléments d'informations nécessaires concernant l'autorisation d'urbanisme demandée ci-dessous.

Je prends note que GAZ DE BARR, selon les textes en vigueur me fera parvenir une Proposition Technique et Financière relative à la part des équipements à ma charge.

Cette Proposition Technique et Financière initiale n'est pas facturée. Néanmoins, toute nouvelle Proposition Technique et Financière demandée pour le même objet et dans un délai d'un an, sera facturée.

OU

Je demande une étude exploratoire (pré-étude) concernant les coûts d'électrification de mon projet

Oui (uniquement si j'ai coché non pour l'étude de raccordement)
 Non

Je souhaite seulement obtenir des informations quant à la viabilisation électrique de mon terrain et je ne dispose pas des éléments d'informations nécessaires concernant l'autorisation d'urbanisme demandée ci-dessous.

Je prends note que :

- GAZ DE BARR me fera parvenir un devis préalable à la réalisation de cette étude exploratoire, que je devrai retourner revêtu de mon accord et accompagné du paiement correspondant,
- GAZ DE BARR me fera alors parvenir une étude exploratoire décrivant la solution technique proposée, ainsi qu'une **estimation** de son coût et du délai de réalisation.

Une étude exploratoire ou de raccordement a déjà été réalisée pour ce projet ?

Non
 Si Oui, numéro d'affaire du dossier :
.....

Nota : pour toute situation non prévue par le présent document, merci de joindre un courrier explicatif précisant votre demande.

INFORMATIONS CONCERNANT L'AUTORISATION D'URBANISME :

OUI, mon projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (*permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc*).

Si oui : Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :

Date de dépôt de l'Autorisation d'Urbanisme :

Joindre obligatoirement la copie de la notification de l'autorisation d'urbanisme accordée.

NON, mon projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme. Dans ce cas, l'intégralité des frais de raccordement seront à ma charge et détaillés dans la proposition technique et financière qui sera établie par GAZ DE BARR.

SIMPLIFICATION DES DEMARCHES ET ACCES AUX INFORMATIONS / HABILITATION D'UN TIERS :

Vous avez la possibilité d'habiliter un tiers auprès de GAZ DE BARR à accéder à des informations relatives au raccordement. **Le fait d'habiliter un tiers connaissant les procédures de raccordement peut faciliter grandement vos démarches auprès de GAZ DE BARR.**

Le tiers peut être un fournisseur d'électricité, un professionnel (installateur, bureau d'étude...), voire un particulier.

Si le tiers que vous avez habilité dans le cadre de la présente demande est un fournisseur d'énergie, le GAZ DE BARR propose de mettre à disposition de ce dernier les informations qui permettront de faciliter la procédure de première mise en service de votre installation (voir la liste des fournisseurs actifs sur le territoire de GAZ DE BARR sur le site de la CRE).

Nota: en application de l'article 66-2 de la loi du 10/07/2005 modifié par la loi du 7 décembre 2010, ont la possibilité de bénéficier du tarif réglementé de vente proposé sur la zone de desserte de GAZ DE BARR par le fournisseur GAZ DE BARR :

- jusqu'au 31 décembre 2015, les consommateurs finals souscrivant une puissance électrique supérieure à 36 kVA.

Je souhaite habilitier un tiers (cochez la case) :

Personne ou société habilitée (fournisseur d'électricité, professionnel ou particulier) :

.....

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél fixe : Mobile : Télécopie :

E-mail :

OBSERVATIONS ET COMPLEMENTS EVENTUELS :

.....

.....

.....

Nom et qualité du signataire de la présente demande de raccordement :

.....

Date de la demande	Cachet (pour une société) et signature du demandeur du raccordement
...../...../.....	Nom et Prénom : Signature :

ANNEXES

Récapitulatif des pièces à joindre au formulaire	
Pièces	Est-elle obligatoire ?
Les 5 pages du formulaire	Oui
Plan de localisation de la parcelle (voir spécifications page suivante)	Oui
Plan de masse (voir spécifications page suivante)	Oui
Plan des façades et des toitures (exemple : plan PCMI 5 de l'autorisation d'urbanisme)	Oui
Autorisation d'urbanisme accordée	Oui (non nécessaire pour une demande d'étude exploratoire)
Fiche technique de la pompe à chaleur ou de la climatisation	Oui, si présence d'une pompe à chaleur ou d'une climatisation
Photos du terrain à raccorder	Non, mais vivement souhaitées
Mandat / autorisation	Oui, si appel à un tiers habilité

Types de documents attendus

Plan de localisation de la parcelle :

Le plan de localisation de la parcelle donne la situation géographique d'un terrain au sein de la commune dont il dépend. Ce document vous est demandé par GAZ DE BARR lors de votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de localisation de la parcelle, réalisez un extrait du plan cadastral de votre commune que vous pourrez consulter ou imprimer sur <http://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>.

Plan de localisation de la parcelle : plan permettant de localiser votre terrain (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande du permis de construire).

Exemples

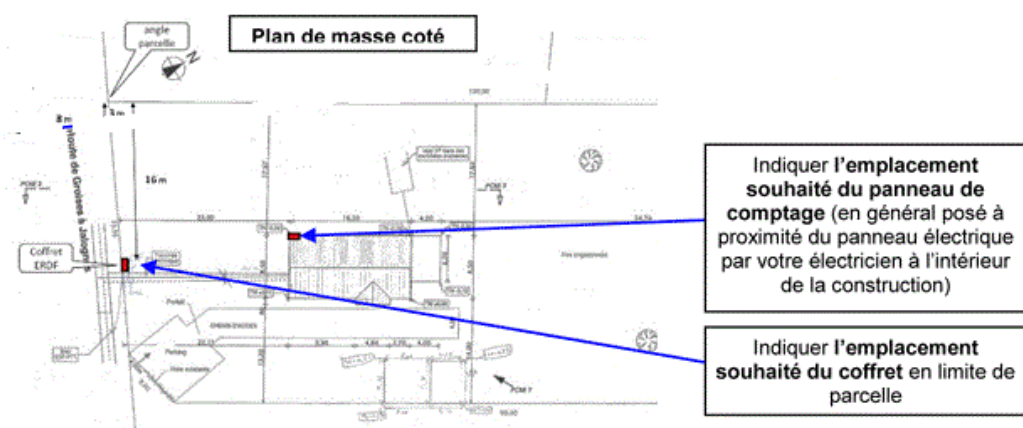


Plan de masse :

Le plan de masse des constructions à édifier ou à modifier présente l'emplacement d'un projet de construction par rapport à son voisinage. Il indique les limites et l'orientation du terrain, l'implantation et la hauteur de la construction, les voies de desserte et les raccordements aux réseaux (électrique, gazier...). GAZ DE BARR vous demande de le joindre à votre demande de raccordement.

Pour obtenir votre plan de masse, adressez-vous à votre architecte, votre maître d'œuvre, votre bureau d'études ou votre constructeur.

Plan de Masse C'est un plan « vu d'avion », fourni avec votre demande de permis de construire mais que vous pouvez réaliser vous-même.



Ⓛ Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la proposition de raccordement.

Photos : si votre raccordement ne concerne pas une construction dans un lotissement déjà viabilisé, merci de nous communiquer une ou plusieurs photos (taille maximale : 400 Ko) du terrain côté voie publique, en indiquant l'emplacement souhaité du coffret de comptage, ainsi qu'une photo du poteau GAZ DE BARR si le réseau d'électricité est aérien.

